

Edito

Trois éclairages particuliers alimentent le contenu de ce bulletin municipal : un village, le vélo, le pastoralisme. Saint Marcellin village très attachant, connaît un renouveau sans précédent. Il méritait bien toute une page du Petit Varsinc pour, en particulier, présenter le désenclavement de Garelle et ses conséquences. On sait les associations locales indispensables à la bonne organisation-animation d'activités et de manifestations d'envergures. Avec l'exemple du vélo, où Vars innovait avec les 6 jours et le VTT de descente (championnat de France en direct TV, record du monde sur piste de Chabrière), nous illustrons la volonté communale et des associations d'aller de l'avant pour pédaler ensemble mais aussi organiser la VTT Enduro Series et autres Bike Park... Le Petit Varsinc fait le point. Notre pastoralisme garantit l'authenticité de nos paysages, et pas seulement cela. Aussi quelques consignes respectées témoignent d'une reconnaissance pour les agriculteurs et bergers, et peuvent éviter bien des incidents. Explications et recommandations. Comme d'habitude nous vous donnons des nouvelles de VARS, sa vie quotidienne, son tourisme, afin de vous faire partager un peu plus le rythme de vie de la station, des habitants et leurs préoccupations. Bon été et rendez vous à Peyrol le 11 août pour la journée des résidents

Pierre Eyméoud
Maire de Vars

Villes et villages fleuris

À l'aube de la saison estivale que nous espérons bonne pour tout le monde, nous avons le plaisir de partager avec vous la 3ème fleur de Vars.

L'été dernier nous avons reçu la visite du jury régional, qui était venu constater les actions réalisées en matière de fleurissement et d'aménagement.

Efforts gratifiés ! Vars a obtenu une 3ème fleur au concours des villes et villages fleuris. Un label national de qualité, dont on voit grandir la notoriété d'année en année, et qui souligne l'engagement de la municipalité pour améliorer le cadre de vie et l'accueil touristique. Cette récompense est à partager avec les particuliers qui participent aussi à l'embellissement de notre commune, qu'ils en soient tous remerciés.

Cette 3ème fleur est d'autant plus valorisante, qu'au palmarès du concours, peu de communes obtiennent trois fleurs. Au niveau départemental nous nous plaçons désormais au côté de Gap et Briançon. Pour Vars la difficulté du fleurissement n'est pas des moindres. En tant que commune de montagne située entre 1 500m et 1 900 m d'altitude, chacun sait qu'avec les gelées tardives et des températures qui tardent parfois à faire virer le baromètre, fleurir n'est pas toujours facile..

Malgré cela, nos jardiniers obtiennent des résultats fleurissants, alors à vos outils, bon jardinage et continuons nos efforts.



SOMMAIRE

Edito, ville et villages fleuris.....	1
Dossier, Saint Marcellin.....	2
Secteur la Martelle et Queyron, Raccord au pluvial, Font Bonne, Réseau Vauban.....	3
Pastoralisme, brèves de la mairie.....	4
L'écho des écoles, Communauté de Communes du Guillestrois.....	5
Vars et le cyclisme.....	6
Office de tourisme, Sem Sedev, Agenda de la saison.....	7
Etat civil, les associations en bref, vie paroissiale.....	8

Un voie pour le bas du village

Le village de Saint-Marcellin, situé sur la route départementale 902, à environ 1 550 m d'altitude est un petit village de montagne qui a conservé ses caractéristiques traditionnelles. Le bâti est essentiellement constitué de vieilles bâtisses de caractère regroupées, qui forment des petits îlots traversés par d'étroites ruelles. Cette concentration de maisons se trouve principalement en contre bas de la RD 902.

En qualité de porte d'entrée principale de notre commune, St Marcellin se doit d'améliorer encore son image !

La Commune a élaboré un projet d'aménagement d'une voie de désenclavement et de sécurisation du bas du village, un secteur difficilement accessible pour les véhicules de services et de secours, en raison de l'étroitesse des rues, combinée à une forte pente. L'amélioration de la desserte interne par les ruelles existantes n'est pas envisageable techniquement dans cette partie ancienne. Seule la construction d'une nouvelle route est susceptible de désenclaver ce secteur bas de la Combe de l'église.

A partir de la RD 902, depuis l'entrée du village en venant de Guillestre, une voie de 6 mètres de large qui traversera le secteur dit des Clots, jusqu'aux maisons les plus en aval du village, sera créée. Une aire de retournement/désengagement est prévue. Puis la voie se prolongera dans sa partie terminale, sur une largeur de 4 mètres, jusqu'à la Combe de l'église, ce qui permettra le désenclavement des constructions du bas du village, en bordure de la Combe.

L'objectif principal de l'opération est de désenclaver le bas du village dans un souci de sécurisation grâce à la desserte de la partie terminale de ce projet de voie, tout en assurant au passage la constructibilité de la zone traversée des Clots, propice à de l'habitat permanent.

Programme immobilier

Un village qui reprend vie où il fait bon vivre, voilà ce qui a attiré les promoteurs de la nouvelle résidence : la Chanalette.

Le projet se situe à l'entrée du village (côté Guillestre). D'une architecture résolument traditionnelle, s'intégrant dans le voisinage immédiat, cet ensemble immobilier comprendra deux bâtiments reliés entre eux par une circulation verticale, escaliers et ascenseurs, qui desservent des coursives extérieures permettant l'accès aux logements. Afin d'éviter le phénomène de « barre », les promoteurs ont optés pour des bâtiments dissemblables, tant en planimétrie qu'en altimétrie. Ce parti permet également une adaptation optimale au terrain naturel, celui-ci offrant, en effet, une forte pente vers la route.

Les matériaux employés, pierre, bois en façade et toiture, ravalement traditionnel à la chaux, confortent la volonté de réaliser un petit ensemble répondant aux caractéristiques architecturales des constructions avoisinantes.

Les places de stationnement seront situées dans le bas du terrain afin d'en faciliter l'accès. Elles seront adossées à un mur de soutènement en pierres et protégées par une couverture de nature identique à celle des bâtiments.

Les travaux ont débuté au printemps et les logements seront dispo-



nibles fin 2006.

Restauration du patrimoine

Dans le village se trouvent un temple protestant construit durant la première moitié du XIXème siècle (en remplacement d'un ancien temple détruit en 1685), entièrement restauré par la

Commune en 1998, ainsi qu'une église. L'église a été reconstruite après le passage des armées du Duc de Savoie en 1692. Le bâtiment intègre des éléments de différentes époques, chaque construction s'appuyant sur une partie du précédent édifice. La chapelle Saint-Joseph, qui jouxte l'église, correspond au chœur de l'église primitive qui date probablement du XVème siècle. Puis l'édifice a été agrandi lors de la campagne de reconstruction massive d'églises entreprise au XVIème siècle par l'archevêque l'Embrun, l'ancien chœur devenant une chapelle latérale.

Les restes antérieurs à 1692 sont relativement importants. L'église de Saint-Marcellin présente donc de nombreux éléments remarquables.

Constatant l'intérêt que présente l'édifice en termes architectural et patrimonial, la Commune a fait réaliser une étude de sondage, dans le cadre d'une opération de restauration de l'église. Cette étude a permis de retrouver les traces successives de plusieurs décors peints dont l'état général de conservation est passablement bon, compte tenu des altérations dues notamment à l'incendie de 1692 et à l'humidité. Cette étude a également permis de mettre en évidence dans le chœur les traces d'une fresque peinte, probablement originaire de l'église du XVIème siècle.

Parmi les différents niveaux de décors découverts, le choix de restauration pour la nef et la chapelle latérale s'est porté sur le décor de quatrième niveau datant du début du XIXème siècle. Ce décor est sobre graphiquement, mais riche en couleur. De plus, le graphisme présente un intérêt particulier.

Le montant des travaux de restauration s'est élevé à 31 974 € TTC, un montant qui a été subventionné par le Département et la Région PACA.

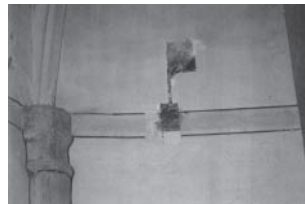
La seconde tranche des travaux correspondrait à la restauration de la fresque datant du XVIème siècle découverte dans le chœur. Les travaux consisteraient, d'une part, en une phase de dégagement, et



d'autre part, en une phase de conservation. Avant d'entamer une quelconque restauration, il convient de faire une étude des sels des murs pour évaluer les éventuels traitements à faire des maçonneries.

Un dossier de demande de subventions est en cours pour réaliser la 2ème tranche des travaux.

Les travaux de restauration intérieure s'inscrivent dans la continuité d'un programme de restauration du bâtiment qui dure depuis plus de 10 ans. Les travaux de réfection de la toiture avaient été réalisés en corvée par les gens du pays. Ensuite la Commune avait effectué un programme de mise hors d'eau avec la pose de drains pour assainir



le terrain. L'installation de l'éclairage et du chauffage avait fait partie des premiers aménagements intérieurs.

Projet de drainage secteur «la Martelle et le Queyron»

Le secteur de « la Martelle et le Queyron » est classé au Plan de Prévention des Risques naturels (PPR) en zone rouge R7, c'est à dire une zone présentant un aléa de glissement de terrain, pour laquelle il est notamment recommandé la mise en oeuvre de travaux de drainage.

La partie aval de ce secteur, en bordure de la route départementale 431, qui accueille une exploitation agricole, est quant à elle classée au PPR en zone bleue B10, c'est à dire une zone présentant un aléa d'épandage de matériaux.

On observe, sur ce versant surplombant le village de Sainte-Marie, de nombreuses zones de circulations et de stagnation d'eau. Celles-ci favorisent les infiltrations pouvant entraîner des glissements superficiels dont la fréquence et l'importance se développeront en l'absence de toute mesure.

Cette situation a été mise en évidence dans un rapport de 1996 du Centre Européen sur les Risques Géomorphologiques. Ce dernier a par ailleurs confirmé le rôle et l'efficacité des mesures d'assainissement et de drainage sur des secteurs voisins, ainsi que les conséquences dangereuses d'un maintien de la situation actuelle.

Ainsi à terme, l'exploitation agricole située en aval de ce secteur, et plus largement le village de Sainte-Marie, pourraient être affectés par les conséquences de coulées boueuses ou de mouvements de terrains liés à l'instabilité du versant.

Face à ce constat, et au regard des recommandations du PPR, la Commune a sollicité l'avis du service départemental Restauration Terrain Montagne (RTM) sur les travaux à envisager pour garantir un meilleur écoulement des eaux de surface sur cette pente.

Le principe général des travaux envisagés est de créer un réseau de fossés et de drains dans ces sagnes, et d'évacuer les eaux ainsi collectées. La plus grande partie des collecteurs et drains sera enterrée, ce qui réduit les nuisances sur les parcelles concernées, notamment pour celles ayant une vocation agricole.

L'intérêt général de l'opération est double.

Il s'agit d'une part de pallier aux risques de coulées de boue ou de mouvements de terrains qui pourraient affectés l'exploitation agricole située en aval du secteur concerné, en bordure de la route départementale 431. D'autre part, il s'agit plus largement de réduire les risques pour le village de Sainte-Marie, comme cela est préconisé par le PPR.

La réalisation des travaux a pris du retard faute d'accords de certains des propriétaires concernés. Aujourd'hui, avec le RTM en qualité de maître d'œuvre, qui nous a proposé un nouveau projet, nous pouvons envisager la réalisation des travaux cet automne.



Raccordement des eaux pluviales

Depuis plusieurs années, la Commune s'est engagée dans un programme d'amélioration des réseaux, y compris avec la création d'un réseau pluvial. Des travaux ont été réalisés à Ste Marie et St Marcellin, et sont en cours dans le village de Ste Catherine.

Depuis la fin des travaux de Ste Marie et St Marcellin, peu de propriétaires se sont raccordés à ce réseau pluvial. Nous vous rappelons que ces raccords sont une obligation pour éviter, notamment en période hivernale, les formations importantes de glace sur la chaussée.

Les travaux sur les réseaux de Ste Catherine ont recommencé ce printemps. Lorsque ces derniers seront achevés, les propriétaires devront raccorder leurs gouttières dans les

emplacements prévus à cet effet.

Le réseau du pluvial a été créé pour gérer les écoulements d'eau de pluie et de la fonte des neiges des toits. L'importance d'un tel réseau est de pouvoir différencier les eaux du réseau d'assainissement du devenir des eaux de pluies. Rappelons qu'il est interdit de déverser le pluvial dans l'assainissement. Cette pratique est pénalisante pour les usagers car très coûteuse au niveau du traitement des eaux. L'augmentation des coûts est forcément répercutée sur la facture des usagers

La gestion de l'écoulement des eaux est l'affaire de tous, nous vous prions donc de faire le nécessaire pour vous mettre en conformité.

Urbanisation de Font Bonne

Par délibération du 16 novembre 2005, le Conseil Municipal a approuvé le schéma d'ensemble pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone de INA du secteur de Fontbonne, avec un accès routier indépendant sur la route départementale 902.

Dans la continuité, Monsieur le Préfet de Région a accordé le 20 avril 2006 l'autorisation d'aménagement d'unités touristiques nouvelles (UTN) nécessaires pour l'aménagement des secteurs de Fontbonne et du Fournet, avec une piste retour pour les skieurs.



Mont Dauphin - Ville candidate à l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Né en mai 1633, Vauban est le plus connu de tous les ingénieurs militaires français. Vauban est présent à toutes les frontières. Il fortifia les points faibles du royaume, les frontières du nord et du sud-est mais aussi des zones côtières. Au total, Vauban a construit ou remanié près de 130 places.

L'Etat a inscrit le projet Vauban sur une liste préliminaire de candidats parmi lesquels elle désigne chaque année celui qu'elle présentera à l'UNESCO. Le but du comité de soutien du projet Vauban, est d'être le candidat de la France en 2007, tricentenaire de la mort de Vauban, et d'être accepté par l'organisation mondiale fin 2008.

La candidature repose sur le choix des sites les plus exemplaires de Vauban. Outre Mont-Dauphin et Briançon dans les Hautes Alpes, le réseau des sites majeurs Vauban, véritable tour de France de fortifications complémentaires, comprend maintenant une quinzaine de sites parmi lesquels : Arras (citadelle pentagonale), Bazoches (château et atelier de Vauban), Camaret (fort sur la mer), Mont-Louis (la citadelle pyrénéenne jumelle de Mont-Dauphin)...

Le réseau Vauban bénéficie d'appuis prestigieux : les deux présidents d'honneur du comité de soutien sont Jean-Noël Jeanneney, président

de la bibliothèque nationale de France, et René Rémond de l'Académie Française.

Le comité de soutien de Mont-Dauphin compte une quarantaine d'adhérents, quelques entreprises locales et la Communauté de Communes du Guillestrois. La C.C.G. et la commune de Réotier ont accordé une subvention qui a contribué à financer le petit livre « Mont-Dauphin » et les trois panneaux « Ville Candidate ». La campagne se poursuit pour faire connaître le projet. Un des critères de l'UNESCO, pour ajouter un site au patrimoine mondial, est l'implication de la population locale. Elle y voit une garantie de la préservation future du site. Plus il y aura d'adhérents, plus le dossier sera crédible. La Commune de Vars, membre de la C.C.G., soutient le dossier de candidature de Mont-Dauphin.

Pour vous joindre au comité de soutien contacter M. Raitberger François au 04.92.45.43.44 ou fraitberger@wanadoo.fr

L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO est un label prestigieux : les sites classés, où qu'ils soient, sont considérés comme appartenant à tous les peuples du monde. Le label UNESCO est souvent garant d'une fréquentation accrue sur les sites concernés, même en dehors des seules saisons touristiques.



Activité : pastoralisme

Les régions de montagne ont depuis toujours une vocation pastorale forte. Les terrains d'altitude représentent de formidables pâturages, que les troupeaux, bovins, ovins et équins, parcourent durant la période d'estive, de juin à octobre. Les paysages qui nous entourent sont en grande partie façonnés par des siècles d'élevage. Autrefois la population varsinque était essentiellement tournée vers des activités agricoles diverses. Chaque famille possédait une ferme, des animaux et des champs, même si leur activité principale n'était pas l'agriculture. A l'époque, on retrouvait parmi les animaux d'élevages des vaches, des moutons, des chèvres, des ânes, des mulets, des porcs et des volailles.

Aujourd'hui on retrouve essentiellement des bovins, des ovins, des équins et des volailles.

A Vars, il existe deux groupements pastoraux : bovins et ovins, qui regroupent plusieurs éleveurs, et un éleveur de chevaux. Il ne reste sur la commune que quelques exploitations qui fonctionnent toute l'année.

L'entretien du paysage

Pendant des décennies, le monde pastoral a façonné la montagne. L'évolution de notre société, l'émergence des activités de loisirs de plein air, la préservation de l'environnement, ont conduit à une nouvelle « utilisation » des espaces naturels. Plusieurs

acteurs, aux aspirations et intérêts parfois différents doivent se partager des territoires autrefois peu fréquentés. Le travail des hommes et la place des bêtes sur la montagne, se sont trouvés radicalement bouleversés. Outre l'entretien et le maintien de l'ouverture des paysages, le pacage des unités pastorales contribue à la prévention des risques naturels. Entre autre ils réduisent les risques d'incendie, (herbes moins hautes et moins sèches), ainsi que les risques d'avalanches que provoqueraient les herbes longues couchées par la neige dans le sens de la pente. Les troupeaux qui transhument assurent de façon irremplaçable l'entretien de la montagne et de la forêt, un territoire bien couvert car ovins, équins et bovins ne pâturent pas aux mêmes endroits. Les pâturages les moins escarpés sont le plus souvent réservés aux vaches, les ovins pouvant accéder à des parcelles plus difficiles.

Le pastoralisme n'est pas une survivance, mais bien une activité moderne qui s'inscrit dans un contexte économique d'actualité. L'activité pastorale participe à la vie sociale, culturelle et économique de notre commune. L'activité est souvent peu connue dans des zones où cohabitent tourisme et pastoralisme, et il est important de tenir compte et de respecter le travail des éleveurs et bergers.

Quelques recommandations

D'une manière générale, le respect de quelques règles simples, permet de ne pas entraver l'activité pastorale :

- Respectez les près de fauche. Le foin sert à nourrir les bêtes en période d'hivernage.
- Ne vous éloignez pas des sentiers tracés.
- Utilisez les portails et prenez soin de les refermer.
- Prudence : les clôtures et filets peuvent être électrifiés.
- Les cabanes pastorales sont des lieux privés.
- Ne souillez pas les points d'eau.
- Emportez toujours vos déchets
- Respectez les aménagements pastoraux : clôtures, panneaux, abreuvoirs...

Pour une montagne vivante dans une nature préservée, la coexistence entre les activités pastorales et les activités touristiques est l'affaire de tous.



La protection des troupeaux ovins

Les chiens sont traditionnellement associés à l'histoire de l'élevage et du pastoralisme, car les éleveurs ont toujours été confrontés à la prédation. Qu'ils soient de conduite ou de protections, les chiens sont des auxiliaires difficilement remplaçables, non seulement sur le terrain mais également au sein du tissu culturel pastoral. Pour faire face aux risques de prédation sur leur cheptel, encore plus depuis le retour du loup, les éleveurs ont souvent recours aux chiens de protection tel que le patou. A l'approche d'un troupeau quelques précautions sont à prendre.

Face aux patous, tenir son chien en laisse, descendre de vélo, contourner le troupeau autant que faire ce peut.

Garder toujours un comportement calme et passif, laisser le chien faire son travail d'inspection et d'identification.. Face à un phénomène inhabituel, les chiens donnent l'alerte et s'interposent entre le troupeau et tout intrus : animal sauvage, chien, humain...

Leur force est la dissuasion, ils vont rarement à l'affrontement.

Bien qu'impressionnants, les chiens de protection ne sont normalement pas agressifs envers l'homme.

Généralement, des panneaux signalent à l'avance la présence de ces chiens auprès des troupeaux



Les brèves de la Mairie

Nouvelle salle pour le Permanence Maternelle et Infantile

La PMI change de lieu. Elle se fait désormais dans les locaux de la mairie. Les services de la PMI avaient sollicité la petite salle de réunion de la mairie, qui est plus adaptée, de par sa taille, à l'accueil chaleureux fait aux enfants et aux parents.

La PMI se tient le 1er jeudi de chaque mois à de 14H00 à 16H00 sur rendez-vous. Un médecin et une puéricultrice sont à votre disposition gratuitement.

Les rendez-vous peuvent être pris auprès de Nathalie BUFFE, puéricultrice, Maison des solidarités de Guillestre : 04.92.45.38.35 ou 04.92.45.02.17

Piscine des Claux

La piscine fait peau neuve, avec un programme de réfection des boiseries

extérieures, de ré-aménagement de la cabane des maîtres nageurs, de réhabilitation des plages, d'étanchéité du bassin. Côté intérieur, les vestiaires et les sanitaires ont été rénovés.

Rendez-vous à la piscine dans un décor revu à neuf.

Espace Public Multimédia

La salle a ouvert au mois de novembre dernier et depuis le début de son fonctionnement la fréquentation a été constante avec des pics durant la saison d'hiver. Les personnes qui se sont rendus à l'espace multimédia ont surtout utilisé les ordinateurs pour accéder à Internet et pour faire de la bureautique. A la fin de l'hiver, beaucoup de travailleurs saisonniers ont rédigé leurs CV et fait des recherches d'emplois.

La classe de CE2 et CM 1&2 est venue s'initier aux nouvelles technologies en vue

de l'acquisition du Brevet Informatique et Internet, le B2I.

A partir du mois de juillet, l'espace multimédia proposera des sessions d'animations : découverte de l'informatique, traitement de texte, tableur, messagerie électronique et initiation à l'Internet.

Pour les sessions d'animations prendre contact avec Véronique en mairie pour connaître le programme et les horaires.

La salle est ouverte :
mardi de 8H00 à 10H00
mercredi de 16H00 à 19H00

Informations service administratif

Secrétariat : ouverture au public du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous, le mercredi.

L'année scolaire 2006 a été bien remplie pour les écoles de Vars. Maternelle et primaire ont participé au programme de danse folklorique et ont pu travailler en plus de la danse, le rythme, les sons, la motricité et la coordination. Parents, familles et amis ont eu la joie d'assister au spectacle donné le 7 avril dernier. Ils ont pu se rendre compte que le travail fourni n'était pas des moindres, car ce n'est pas si facile de retenir tous les pas.

Les classes de Anne Lambert et Aude Durand ont largement utilisé et usé les stylos pour des correspondances diverses avec différentes classes en France. Un moyen ludique de pratiquer la rédaction (écriture, orthographe, grammaire...). De la page blanche au plaisir de lire il n'y a qu'un pas. Les écoliers l'ont franchi en se rendant régulièrement à la bibliothèque de Vars et en accueillant une intervenante qui venait lire en classe pour ouvrir ensuite un débat sur un thème donné.

Après le papier place au clavier ! Et en avant pour le B2I : le Brevet Informatique et Internet : une marque déposée par l'Education nationale. Le Brevet atteste que l'élève utilise de manière autonome et raisonnée les technologies de l'information et de la communication.

Le niveau 1 est intégré aux programmes de l'école primaire

depuis la rentrée 2002. Les élèves de CE2 et CM se sont donc rendus à l'espace multimédia de la Mairie pour approfondir leurs connaissances en matière de TIC en vue de la validation du B2I.

Tout au long de l'année, les élèves ont travaillé sur le thème de l'environnement et de l'eau. A l'occasion de diverses sorties et interventions en classe, les enfants ont acquis une maîtrise totale du circuit de l'eau à Vars. Au-delà d'une leçon apprise, ils ont « vécu » ce circuit de l'eau et peuvent en parler de manière éloquente.

Nous espérons un exposé des petits Varsincs lors de la journée des résidents qui aura aussi pour thème l'eau.



Classe de maternelle

Communauté de Communes du Guillestrois : Chorjo à Réotier



En 1998, plusieurs communes du Ebas de vallée renouaient avec une ancienne tradition, abandonnée depuis bien longtemps : Chorjo !

Le Chorjo, mot patois, qui signifie torche, avait repris vie. Depuis cette date, le nombre de communes rejoignant les festivités ne cesse d'augmenter, et peut être que bientôt c'est une communauté entière qui se rassemblera autour de la flamme du Chorjo.

L'idée est que chaque village se déguise selon son propre thème qui est gardé jalousement secret jusqu'au jour des réjouissances. Le jour dit, tout le monde se retrouve dans la commune d'accueil, qui change chaque année.

La commune d'accueil organise la soirée avec le soutien de la Communauté de Communes du Guillestrois (salle, groupe, buvette...) et chaque participant apporte une spécialité culinaire (salé ou sucré) pour être mise en commun pour le buffet.

Cette année les Varsincs se sont ralliés au cortège. La proposition de se joindre aux autres est arrivée mi-janvier. N'hésitant pas une seconde, la commune avait organisé une réunion dans la foulée, le thème des têtes coiffées était lancé par un représentant associatif et adopté à l'unanimité. Disposant de peu de temps vu la période chargée de la saison d'hiver, il a fallu faire vite.

Deux ateliers de préparation, coordonnés par la mairie, ont été l'occasion pour parents et enfants de se retrouver et de faire « exploser » leur imagination et leur créativité.

Le samedi 11 mars, c'est une soixantaine de Varsincs, qui s'est mis en route pour Réotier, commune d'accueil du Chorjo 2006.

Enfants, parents, résidents permanents et secondaires, travailleurs saisonniers,

moniteurs ESF, l'équipe d'enseignantes, personnel communal, une partie de l'équipe municipale, M. Le Maire, au côté de 300 personnes, ont trouvé à Réotier un accueil très chaleureux.

Une fête inter communale qui a permis de se rencontrer et d'échanger aux rythmes de la musique, et des danses. Une a m b i a n c e a u s s i c h a l e u r e u s e que les f l a m m e s du bûcher du Chorjo et aussi colorée que la méga bataille de confettis de fin de soirée.

Les varsincs sont repartis emportant avec eux, des confettis plein les cheveux, des sourires sur les visages, le souvenir d'une fête conviviale et en prime le trophée du Chorjo. Ce dernier a gentiment été décerné à Vars, pour encourager les nombreux enfants, mais aussi pour saluer la créativité de leurs coiffes.

Le Chorjo 2007 se déroulera sur la commune d'Eygliers. Et c'est la tête pleine d'étoiles que les varsincs attendent la fête.

Les premières réunions de préparation du Chorjo 2007 se dérouleront à l'intersaison d'automne pour nous permettent d'avoir plus de temps de préparation. Pour tout renseignement contacter Véronique Isaïa au 04.92.46.50.09 ou mairievars.veronique@wanadoo.fr

Programme complet disponible auprès du service jeunesse de la Communauté de Communes du Guillestrois. 04 92 45 00 53



SERVICE JEUNESSE PROGRAMME DES ACTIVITÉS ÉTÉ 2006

> du 10 au 13 juillet : séjour multi-activités pour les 14/17 ans : rando, course d'orientation, jeu de piste, eaux vive, escalade... sous tente !

> du 24 au 28 juillet et du 31 juillet au 4 août : stage de cirque

> 27 juillet : jeu de piste en partenariat avec la Maison de la Nature.

> 10 août : jeux sensoriels sur le thème de la rivière en partenariat avec la Maison de la Nature.

Programme complet disponible auprès du service jeunesse de la Communauté de Communes du Guillestrois. 04 92 45 00 53

Vars et le cyclisme

Depuis quelques années les vélos ont investi les sentiers forestiers et d'alpages. Vars a compris que l'avenir estival des stations se trouvait dans la pratique du VTT. Si Vars compte un stade permanent de descente, la piste mythique de Christian Taillefer, depuis 2004, avec la création des « Balcons de Vars », c'est le VTT familial qui est à l'honneur. Cette année deux nouveaux itinéraires ont été balisés au sommet du télésiège de Peyrol.

Conscient de l'importance de développer l'activité sur la commune, un groupe de passionnés a créé le Vars VTT Club, une association qui a vu le jour en septembre 2005. Compte tenu de l'intérêt général poursuivi par l'association au plan local en matière de développement de l'activité VTT, la Commune a décidé de faciliter son action en conventionnant avec le Club. De plus, la municipalité met ponctuellement un Bike Park à disposition du Club pour la pratique de son activité.

Le Bike Park sera implanté au pied de la piste de l'Adroit. Les modules seront mis en place par la Mairie, mais l'animation

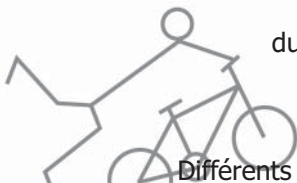
reposera entièrement sur le Club.

Compétences partagées

En matière de VTT les compétences sont partagées entre la Commune et la Communauté de Communes du Guillestrois. La Commune est chargée de l'aménagement de nouveaux itinéraires et de tout ce qui concerne les pistes de descente et de compétition, alors que la C.C.G. a en charge les travaux d'entretien sur les itinéraires. De plus le VTT Club assure une mission de veille et de maintien, avec la mise en place de deux « Bike Patrol ». Le Club se chargera de l'entretien courant des sentiers VTT, ainsi que du balisage et du remplacement des balises manquantes (balises fournies par la CCG). Il sera également chargé d'informer la Commune et la C.C.G. des dégradations importantes constatées sur les itinéraires (par exemple après un orage).

Avec la Commune, la Communauté de Communes, la Sem Sedev, l'Office de tourisme et le Club, tous motivés et impliqués, le VTT à Vars a un avenir radieux devant lui.

LE BIKE PARK



Ouverture
du 1er juillet au 31 août
de 10H00 à 18H00
Accès gratuit

Différents modules tous niveaux
passerelles, tables, box, wall, step up...
Port de protections obligatoires

NOUVEAU...
Réalisé sur le modèle
du plan des pistes de
ski, retrouver tous les
itinéraires dans le plan
des pistes VTT.



Crédit photo : OT VARS - A. FREJUS

NOUVEAUTESAU CLUB DES 6 COLS DE VARS

- Créé en 1982, à l'initiative d'Ernest DAVID, le Club des 6 cols était centré principalement sur l'organisation des SIX JOURS de VARS, animation de début de saison estivale. Sous l'impulsion du nouveau Président Denis ROSTOLLAN et de résidents permanents, des actions nouvelles sont mises en place.
- Une sortie vélo chaque semaine permet aux participants de dynamiser la vie du Club, elle est animée et coordonnée par Michel DOMINIQUE et Jean BOUHABEN.
- Une collaboration plus étroite avec l'ensemble des institutions et organismes qui souhaitent voir le vélo reprendre la place qu'il mérite.
- Le Président du club participera prochainement à la journée « porte ouverte » organisée par le Comité Départemental du Tourisme à Charleroi (Belgique). Ce sera l'occasion de présenter l'événement majeur «les SIX JOURS de VARS» qui se dérouleront du 5 au 11 juillet 2006.
- Le concours financier de la Municipalité, le soutien logistique de l'Office de Tourisme, la fidélité des bénévoles : Jeannot, Marie-Thé, Germaine et les autres, font que l'accueil réservé à nos cyclotouristes permet de les fidéliser et de garder de merveilleux souvenirs pour tous.

Le nouveau bureau :

- Président : Denis ROSTOLLAN
- Vice-Président : Ernest DAVID
- Trésorière : Catherine DOMINIQUE
- Secrétaires : Odile DAVID
Jean Bouhaben

Les Varsincs amoureux du vélo sont les bienvenus au CLUB des 6 COLS !



Office du tourisme

Une nouvelle saison estivale s'annonce et nous sommes déjà heureux de retrouver bon nombre d'entre vous sur la station de VARS.

En effet, ce sera l'occasion pour nos amis résidents, nos vacanciers fidèles ainsi que les nouveaux visiteurs, français et étrangers, de venir goûter aux joies de la montagne l'été. Nous sommes aussi, de plus en plus une étape privilégiée pour les véhicules qui empruntent le Route de grandes Alpes.

Vous trouverez à Vars un air frais et des températures supportables, des activités de pleine nature, des événements et animations variées dans un environnement exceptionnel.

Beaucoup de nouveautés vous attendent cette saison :

La piscine municipale a été améliorée en terme de style et d'ambiance,

Les garderies des petits loups et des petits cabris accueilleront les enfants dans les nouveaux locaux au dessus du point show,

Un Bike Park,

La possibilité de garer les vélos devant l'office du tourisme.

Des événements récurrents sont mis en place pour agrémenter votre séjour :

Les « Enduro Series », nouvelle discipline de descente en tout chemin avec les meilleurs de la spécialité,

L'Iron Bike, manifestation européenne de cross country VTT,

Les 6 jours cyclo de Vars qui permettent aux inscrits de découvrir et d'effectuer quelques unes des plus belles montées de notre département,

Le 7ème meeting tuning.

Sans oublier des animations de qualité avec bien souvent l'aide des associations locales sans lesquelles il serait bien difficile de mettre en place ce type de manifestations : nuits des refuges, grande braderie des commerçants, musicales internationales, semaine du bien vivre, sur les traces des colporteurs et bien d'autres encore à découvrir

En ces périodes parfois difficiles, au non de toute l'équipe et de tous les varsins, nous vous remercions de choisir VARS comme destination privilégiée et vous souhaitons à toutes et tous de bonnes vacances estivales.

Norbert COSTE

Président de L'office du tourisme

INFO SEM SEDEV

Remontées mécaniques - Eté 2006 - Horaires et jours d'ouvertures

Télécabine de Chabrières : de 10h à 17h : mardi, jeudi et vendredi

Télesiège de Ste Marie : de 10h à 17h : lundi, mercredi, vendredi, dimanche

Télesiège de Peyrol : de 10h15 à 16h35 : lundi, mercredi, vendredi, dimanche

Remontées mécaniques adaptées au transport des VTT - Transport des VTT gratuit

NOUVEAUTÉ POUR L'HIVER 2006

La fréquentation autour du Point Show se faisant de plus en plus importante, l'implantation d'un télesiège en remplacement des téléskis de Sibières et des Sources va permettre d'assurer un débit trois fois plus important que par le passé. Le télesiège, de la marque Leitner, est identique à celui de Peyrol mis en service en décembre 2004. Il est équipé de sièges 6 places, est débrayable et a une vitesse de 5 mètres seconde. Son débit moyen sera de 1 800 personnes par heure, pouvant aller jusqu'à 2 100 personnes par heure en capacité maximale. Grâce à ce nouveau téléporté les skieurs auront plusieurs options à l'arrivée : rallier les pistes de Sibières ou des Sources, se diriger directement vers les remontées de Crévoux ou emprunter la bretelle qui sera créée pour faire une jonction avec la piste de Zakopane. Le télesiège sera systématiquement ouvert, car l'arrivée sera équipée en neige de culture assurant la jonction avec le sommet des Escondus. Cette nouveauté permettra à tous les skieurs de faire une remontée confortable et accessible aussi aux débutants.

Les téléskis ont été démontés, le secteur nettoyé. On gagnera en esthétique, 25 pylônes ont été enlevés et seulement 16 seront remplacés. Toute la motrice du télesiège se trouvera à l'arrivée, gage d'une remontée mécanique silencieuse au secteur d'embarquement.

Pour palier au défrichage qui a eu lieu pour le chantier, la Sem Sedev s'est engagée, avec l'ONF, dans un programme de reboisement compensateur. Le nouveau télesiège sera opérationnel début décembre.

Rendez vous au pied des pistes !

Agenda de la saison

Juin

> 24 juin - Nuit des refuges

Juillet

> 1^{er} juillet - Atelier lecture du paysage -Asso. des résidents

> 5 au 11 juillet - 6 jours cyclo de Vars - Organisation Club des 6 Cols - Renseignement office de tourisme 04 92 46 51 31

> 9 juillet - Rassemblement «Renault Alpines»

> 12 juillet - Film/Débat sur Rimbaud - Asso.des résidents

> 13 juillet - Fête des pompiers de Vars, organisée par l'Amicale des sapeurs pompiers de Vars, Artisans sans vitrine

> 15 et 16 juillet - Vars Pure Ride - Enduro Series

> 16 juillet - Vide grenier à St Marcellin - Organisé par le Club des Aînés Ruraux de Vars - Renseignements : M. Kuszelewski : 06.18.10.76.52

> 20 juillet - Conférence cadrans solaires - Asso. des résidents

> 26 juillet - Musicales internationales Guil-Durance - Soliste de Mainz - Proposé par l'association Arts et Musiques en montagne - Tout le programme 2006 sur www.musicales.guil.net ou T. 04 92 45 03 71

> 25 juillet au 6 août - Les rencontres Vars Alpines et Papy's Masters Raid

> 27 juillet - Conférence sur le reboisement* - Asso.des résidents

> 29 et 30 juillet - 4ème édition du Festival de polar «Du noir dans le blanc»

Août

> 1^{er} août - Film/Débat sur Rimbaud - Asso.des résidents

> 3 août - Musicales internationales Guil-Durance - Choeur Ankapella

> 6 au 13 août - semaine du bien vivre

> 7 août - Conférence sur la faune - Asso.des résidents

> 9 août - Journée «Festi Rando»

> 11 août - Journée des résidents

Théâtre : le cercle de craie caucasien de Bertolt Brecht

> 12 août - Conférence sur le feroutaga - Asso.des résidents

> 13 août - Fête de la montagne

> 15 août - vide grenier de Ste Marie

> 17 août - Artisans sans vitrine - Conférence sur la justice française - Asso.des résidents

> 19 et 20 août - 7ème meeting tuning de la Forêt Blanche

Vars'Attack

> 6 août - Fête du pain* à Ste Catherine (*cherche bénévoles pour l'organisation*)

> Soirée de fin de saison* - Renseignements Lionel Rubi 06 12 04 58 66

Association les Genévriers (St Crépin)

> 11 août - Théâtre : Le cercle de craie caucasien de Bertolt Brecht - Ecole primaire à Sainte Catherine

** dates à confirmer*

Pous tous renseignements et inscriptions :

Office de tourisme

T. +33 (0)4 92 46 51 31

e-mail. info@otvars.com

www.vars-ete.com

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Briand-Meissimilly Valentine - 22 décembre 2006
Da Silva Amaury - 30 décembre 2005
Datin Samy - 19 mars 2006
Navas Milo - 18 avril 2006
Gaillan Mélody - 19 mai 2006
Pimet Charlie - 28 mai 2006

DÉCÈS

Barberoux, Aimée, veuve Risoul - 3 mars 2006
Ponchant Léon - 28 avril 2006
David Jeanne, veuve Noël - 26 mai 2006

Au revoir Léon

Le 28 avril dernier, Léon Ponchant, boulanger à Vars depuis 33 ans, nous a brusquement quitté à l'âge de 57 ans. Pour ceux qui connaissaient bien Léon, on se souviendra d'un homme plein d'humour, d'une extrême gentillesse et d'une incomparable tolérance.

Vie Paroissiale

L'AGENDA de la Paroisse - Eté 2006

La saison d'été nous permettra d'accueillir, à nouveau, le Père Lucien FAES pendant le mois de juillet ; en août, le service sera assuré par le Père Jean-Baptiste CHEVREL. Cette présence permet de rendre la Paroisse vivante et accueillante, nous les en remercions !

Le presbytère se situe à Vars Sainte-Marie face au centre œcuménique (tél. 04 92 46 53 12).

Quelques dates à retenir :

25 juin à 11h, messe à la chapelle saint Jean-Baptiste au Val d'Escreins.

23 juillet à 11h, messe à la chapelle ste Marie Madeleine au col de Vars.

15 août à 10h, procession et messe (fête patronale à Sainte-Marie).

20 août à 11h, messe (pèlerinage à la Font Sancte au Val d'Escreins)

Visites guidées :

16 juillet à 17h : Eglise de Saint -Marcellin et ancien temple.

15 août à 16h : Centre œcuménique à Sainte-Marie
Soyez les bienvenus et merci pour la participation des résidents permanents et de passage.

Contact : Père André BERNARDI
Presbytère - 05600 GUILLESTRE
Tél. 04.92.45.02.08

LES ASSOCIATIONS EN BREF

☞ Club des Aînés Ruraux - La Forêt Blanche

Un nouveau bureau pour le club des aînés :
Président : M. KUSZELESKI Robert
Vice président : M. RISOUL Jean
Trésorière : Mme GAUTHIER Jacqueline
Secrétaire : Mme MARTINET Gilberte
Secrétaire adjoint : M. DAVID Jean

☞ Les Amis de la bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte tous les lundis et vendredis de 17h00 à 18h30

Reconduction de l'opération «livres en liberté». Laissés dans des lieux publics les livres sont là pour être emportés. Si vous en trouvez, lisez les et faites passer.

☞ Association Pro Vars

Un nouveau président, Remi Brandinelli a été élu lors de l'assemblée générale de mars dernier.

Association destinée à représenter les résidents secondaires et à assurer un lien harmonieux avec les populations et les instances locales, Pro Vars sera présente avec des bénévoles pour la manifestation de VTT du 16 et 17 juillet. Elle sera présente, aussi, pour participer à l'organisation de la journée des résidents du 11 août.

Contact :

Rémi Brandinelli
06.81.73.84.49

☞ L'association Rando Club des Claux

Découverte de la pratique de la randonnée

Contact : 06.17.77.23.65
noel.ribet@wanadoo.fr

☞ L'association des résidents de Vars

Que vous habitiez une résidence principale ou secondaire, l'association est là pour vous aider à bien remplir vos journées ou fins de journées. Vous voulez échanger avec vos voisins, trouver des partenaires pour une sortie ou une partie de cartes, alors rejoignez l'Association des Résidents de Vars. Ce qui marche déjà : le club de lecture et le club d'écoute musicale.

L'association vous invite à l'un ou l'autre des piqueniques qu'elle organise cet été : mercredi 19 juillet et vendredi 18 août. Boisson offerte, apportez le reste. Pour en savoir plus, prenez contact avec :

Jean Bouhaben : 04.92.43.35.83

Odile David : 06.09.17.51.02

Roland Verney : 08.72.29.60.36

N° UTILES

Mairie : 04 92 46 50 09
Police municipale : 04 92 46 60 05
Gendarmerie : 04 92 46 53 12
SEM SEDEV : 04 92 46 51 04

Office de tourisme : 04 92 46 51 31
SAUR : 04 92 46 50 61
La poste : 04 92 46 51 88
Centre médical : 04 92 46 52 50
Secours : 112
Pharmacie : 04 92 46 52 50

CRIR (état des routes) : 0892 022 022
Météo : 0892 68 02 05
Communauté de communes
du Guillestrois : 04 92 4504 62 / 36 68
Déchetterie : 04 92 45 13 61